

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue par visioconférence, le lundi 1 mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
M. Alexandre Duval, conseiller no 2  
M. Pascal Bernier, conseiller no 3  
M. Gilles Bernier, conseiller no 5  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent : Vacance, conseiller no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Beauchamp.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**21-03-37**

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

- 6.1 Comité SST-Implantation prochaine*
- 6.2 Schéma de couverture de risques*
- 6.3 Pagettes*
- 6.4 Entente intermunicipale de prévention-Recherche des causes et des circonstances d'incendie*
- 7.5 Entente du fauchage des chemins-Route 239 appartenant au Ministère des transports*
- 10.3 Unis pour la faune*
- 12.1 Entente pour la protection des bandes riveraines*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**21-03-38**

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 5. ADMINISTRATION ET FINANCES :

### 5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de février 2021 se chiffrent à 9 113,33 \$
- Les factures payées durant le mois de février 2021 se chiffrent à 11 188,23 \$

### 5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

**21-03-39**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 28 février 2021 au montant de 88 445,82 \$.

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

---

Julie Hébert

### 5.3 FACTURATION DE L'UTILISATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE POUR 2020

**21-03-40**

Considérant la demande de partage des frais d'entretien de l'Église locale comme bâtiment multifonctionnel servant à des fins religieuses, communautaires et municipales;

Considérant que le 6 février 2017 une entente a été convenue pour que la fabrique produise une facture pour la tenue de l'ensemble des activités de loisirs et/ou toutes autres activités municipales à la salle multifonctionnelle;

Considérant que la facture doit comprendre les services dispensés, la location de la petite salle pour les réunions de conseil, ainsi que la location de tous les espaces de la salle multifonctionnelle pour une année;

Considérant que la facture proposée s'élève à 7 117,55\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alexandre Duval, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les frais proposés et d'en effectuer le paiement.

### 5.4 VENTES POUR TAXES 2021

La directrice générale informe qu'il n'y aura pas de ventes pour taxes pour 2021.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 COMITÉ SST- IMPLANTATION PROCHAINE

Un comité en santé sécurité au travail devra être créé prochainement pour la protection de l'ensemble des employés municipaux.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 6.2 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Monsieur le maire informe que le schéma de couverture de risques devra être prêt pour le mois de septembre 2021.

## 6.3 PAGETTES

Monsieur le maire explique que l'achat de pagettes serait la meilleure mesure palliative aux problèmes de communication lorsque tous les systèmes sont inaccessibles.

## 6.4 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION-RECHERCHE DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES D'INCENDIE

**21-03-41** Considérant la mise sur pied d'une *Entente intermunicipale de prévention incendie pour la recherche des causes et des circonstances d'incendie*;

Considérant que l'entente vise à faire l'engagement de spécialistes, soit d'investigateurs (enquêteurs) en recherche des causes et des circonstances d'incendie;

Considérant que le service incendie de Saint-Marcel-de-Richelieu ne bénéficie pas d'une telle ressource;

Considérant que le coût de l'adhésion à l'entente est évalué entre 0,30\$ et 0,50\$ par habitants, tout dépendant du nombre de municipalités adhérentes;

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer leur intérêt à faire partie de l'Entente intermunicipale de prévention-Recherche des causes et circonstances d'incendie.

Il est également résolu de transmettre ladite résolution d'intérêt à la MRC des Maskoutains.

## 7. TRANSPORT ROUTIER :

### 7.1 STABILISATION DE TALUS RANG BORD-DE-L'EAU NORD-3 OPTIONS

**21-03-42** Considérant le dépôt des trois options proposées par la firme Englobe;

Considérant que chaque option est supportée de signatures de plusieurs ingénieurs, ce qui amène le niveau d'assurance assez élevé;

Considérant que le conseil municipal désire poser certaines questions et obtenir des réponses avant de prendre une décision officielle;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains d'effectuer les estimations des coûts pour les options 2 et 3 (l'option 1, n'est pas retenue).

Il est également résolu de demander au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains de répondre auxdites questions suivantes :

- Dans le cas de l'option 2, serait-il possible d'effectuer les travaux avec une pelle longue portée afin de faciliter l'accès et la correction dudit talus?

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

- Dans le cas de l'option 3, serait-il adéquat d'installer une styromousse sur la structure du pont afin d'alléger les matériaux comme le fait le Ministère des Transports?
- Est-ce que les ingénieurs au dossier d'Englobe seraient en mesure de signer lesdits travaux qui seront effectués par l'entrepreneur X afin de donner une assurance du travail effectué (une garantie de travaux bien fait et identique à 100% comme les options proposées)?

## 7.2 PAVAGE RANG BORD-DE-L'EAU SUD-ADJUDICATION DU CONTRAT

**21-03-43** Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a demandé par appel d'offres électronique des soumissions pour les travaux de Pavage du rang Bord-de-l'eau Sud sur plus ou moins 3,5 km;

Considérant que cinq (5) soumissions ont été déposées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à R. Guilbeault Construction Inc. au montant de 854 513,19\$ taxes incluses.

## 7.3 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AUPRÈS DU MTQ-RENOUVELLEMENT 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> ANNÉE DU CONTRAT

Le conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu désire prolonger le contrat pour les deux prochaines années.

## 7.4 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET-ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

**21-03-44**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 97 527\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

## 7.5 ENTRETIEN DU FAUCHAGE DES CHEMINS-ROUTE 239 APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**21-03-45**

Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu est à contrat pour l'entretien du déneigement de la Route 239 depuis plusieurs années;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

Considérant qu'en 2019, la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu s'est équipée d'une faucheuse pour effectuer le fauchage de la levée de ses routes municipales;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de montrer son intérêt au Ministère des Transports à effectuer le fauchage de la route 239 lui appartenant sur le territoire marcellois.

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU :**

### 8.1 LES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE-UV

**21-03-46** Considérant la demande de permis reçue d'un élu pour autoriser les systèmes de traitement tertiaire-UV;

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Roger Couture et résolu de refuser ladite demande.

**Messieurs Pascal Bernier et Gilles Bernier se sont abstenus de voter.**

**Monsieur Alexandre Duval : pas de vote pour des raisons d'apparence de conflit d'intérêt.**

### 8.2 OFFRE DE SERVICES-MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS EN 2021

**21-03-47** Considérant l'offre de service obtenue le 12 février 2021 concernant la mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés par Écho-Tech h2o Inc.;

Considérant l'obligation de faire mesurer nos boues pour 2021 pour évaluer l'état de nos étangs selon le rapport des mesures des boues obtenu en 2020;

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service pour mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés d'Écho-Tech h2o Inc. pour les cellules #1-2-3-4 au coût de 1 600\$ avant taxes plus une réduction de 15% puisque l'offre a été acceptée avant le 15 avril 2021.

## **9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :**

### 9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de février 2021. Aucun avis d'infraction n'a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Trois (3) permis ont été émis; soit un (1) renouvellement de permis, un (1) permis de démolition et un (1) permis d'installation septique pour des travaux évalués à un montant de 7 000\$.

## **10. LOISIRS ET CULTURE :**

### 10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Aucune information provenant du Comité des loisirs.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 10.2 CADEAU DES BÉNÉVOLES

Madame Marguerite Desrosiers effectuera la commande pour la plaque commémorative des bénévoles dévouées de couleur bourgogne contenant 10 plaquettes. De plus, elle effectuera l'achat des deux certificats cadeaux choisis.

## 10.3 UNIS POUR LA FAUNE

Le conseil ne donne pas suite.

## 11. POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Résolution #2021-02-030-Campagne « La démocratie dans le respect, par le respect pour la démocratie » -Engagement de la municipalité (Municipalité de Saint-Jude)
- 11.2 Résolution #25-02-2021-Demande au gouvernement du Québec de remettre l'élection municipale de novembre 2021 au mois de mai 2022 (Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot)
- 11.3 Résolution #21-02-33-Budget 2021-Partie 8 (Service d'ingénierie) - Modification-Approbation (MRC des Maskoutains)
- 11.4 Résolution #21-02-59-Cours d'eau décharge du bas du Rang 3, Principal-Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu-Préparation des plans et devis-Autorisation (MRC des Maskoutains)
- 11.5 Résolution #21-02-64-Cours d'eau Rivière Sainte-Marie, Branche 20-Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu-Réception définitive-Autorisation (MRC des Maskoutains)
- 11.6 UPA-Demande de report du paiement des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ

## 12. SUJET DIVERS

### 12.1 ENTENTE POUR LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES

Monsieur le maire informe en quoi consiste l'entente pour la protection des bandes riveraines et quelles sont les obligations pour la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**21-03-48**

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h53.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale